



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°1

MARDI 7 NOVEMBRE 2023, 18 HEURES

LOGO EN CREATION

PRESENTS :

MAIRIE : Mme Delachat, Mme Bouillon & Mme Guyot
PARENTS : Mmes Arduin, Cauduro, Deseure, Lalande, Max, Muscio, Nguyen, Orro-Detraz, Poirier, Samson, Tenand-Delattre, Messieurs Champenois, Detraz, Gerbal, Lannelucq et Viguie
ENSEIGNANTS : Mmes Sanchez, Lazzaroni, Madelon, Hauteville, Courty, Richard, Villet, Collombe, Olivero, Cavallo, Guigue, Pucek, Lacroix, Morin, Blanc, Dupré et André, Messieurs Curtillet, Billiet et Wouters

EXCUSES : MADAME L'INSPECTRICE DE L'EDUCATION NATIONALE : Mme Siguier

MAIRIE : MME REMY, MAIRE DE CHALLES

ABSENTS : DDEEN (ABSENCE DE DDEEN)

PRESENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL ECOLE, ROLES ET FONCTIONNEMENT

. Les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2023 avec la présentation d'une seule liste composée de 17 parents, avec à noter une forte participation de 419 votants sur 587 inscrits (taux de participation de 71,4%). Résultat de scrutin de 378 voix / 419 suffrages exprimés, soit 90,2%.

. Liste représentative des 16 classes, mais faiblesse du nombre de suppléants et absence dans certaines classes d'une possibilité de représentation.

. Les titulaires sont habituellement invités au Conseil, et en cas d'absence d'un titulaire, les suppléants sont invités à le rejoindre. Cette année toute la liste pourra siéger mais, en cas de vote, seuls 16 parents pourront s'exprimer à raison d'1 voix par classe. Composition du Conseil est donc la suivante : 16 voix pour les parents, 17 voix pour les enseignants et le directeur, et voix des élus ou invités de la Mairie en supplément.

. Conseil d'Ecole a 3 fonctions essentielles, il est une instance d'information, de discussion et de décision. Le directeur insiste sur l'importance du rôle de représentation des parents, puisqu'au sein de cette instance, les parents élus sont des représentants de tous les parents. Ils doivent s'exprimer « au nom de tous » et plus précisément au nom des parents de la classe pour laquelle ils se sont proposés, et non en leur nom propre avec des motifs trop personnels. Ce distinguo est impératif pour un fonctionnement cordial du conseil. Il est dès lors important qu'en amont des conseils les parents élus puissent recueillir les interrogations ou doléances des 301 familles de notre école. D'où la communication de la liste des parents élus aux familles via les tableaux d'affichage et sa mise en ligne sur le Blog de l'école.

. Si les membres souhaitent aborder un point particulier, ils peuvent demander son inscription à l'ordre du jour qui est donc fixé à l'avance et qui ne peut être bouleversé. Cela signifie que nul point estampillé « questions diverses » ne saurait être abordé en conseil, afin que toujours, l'école ou la Mairie puissent apporter des réponses préparées, claires et précises.

BILAN DE RENTREE POUR LA NOUVELLE ECOLE PRIMAIRE DE CHALLES-LES-EAUX

. L'Ecole Primaire compte 413 élèves répartis en 16 classes, sous la responsabilité de plus de 30 adultes (pour le versant scolaire) avec 20 enseignants, 1 directeur, 6 ATSEM dans les classes maternelles, 4 AESH auprès des enfants à besoin éducatifs particuliers, et 2 étudiantes en stage d'observation.

. Le Directeur se réjouit du professionnalisme et de la bonne ambiance au sein de l'équipe de cette nouvelle école qui est la plus grande de Savoie. Cela n'était pas garanti, or le constat est sans appel, tout fonctionne très bien. Il remercie chaleureusement les enseignants et les personnels pour l'aide, le soutien et la patience dont ils ont fait preuve dans la remise à plat des documents ou des fonctionnements lors de cette fusion d'écoles. Il se félicite aussi des rapports étroits et cordiaux avec le Service Périscolaire et plus généralement avec toute l'équipe Municipale, des services techniques aux adjoints en passant par la Police Municipale, la Crèche ou la Médiathèque. Même satisfaction avec les partenaires de l'école : parents, APEC...

. La Responsable du Périscolaire propose un bilan de rentrée pour le périscolaire. Mme Sara Guyot souligne la fréquentation de plus en plus massive des services périscolaires : garderies, services de restauration et études surveillées. Le service périscolaire exige la présence de plus de 25 personnes au quotidien. L'ensemble des familles semble apprécier la flexibilité des inscriptions, la qualité des services proposés et la capacité de la municipalité à garantir un accueil maximal y compris les jours de grève. La Responsable du Service présente ensuite la procédure de validation des menus par la Commission Restauration, puis les différents projets autour de la lutte contre le gaspillage, un travail autour des émotions, les bricolages aux aînés de la commune, ou encore de la formation des agents sur les questions de sécurité (exercices PPMS) ou l'aide aux enfants à besoins particuliers.

REGLEMENT INTERIEUR & CHARTE DE LA LAICITE

. Le règlement intérieur s'appuie sur le règlement départemental en vigueur, à savoir celui de janvier 2015. M Wouters présente au Conseil d'Ecole un nouveau Règlement Intérieur pour l'Ecole Primaire car à la suite des nombreuses modifications à apporter aux précédents règlements avec la fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire, il a paru plus judicieux de tout rerédiger. Le Conseil accepte le nouveau Règlement Intérieur 2023-2024 de l'Ecole Primaire de Challes. Il sera distribué aux familles et mis en ligne sur le Blog de l'école.

. Le Directeur présente ensuite la Charte de la Laïcité et l'importance de son respect.

PROJET D'ECOLE & PROJETS DE CLASSE.

. M Wouters informe le conseil que les Projets d'Ecole du 1^{er} degré sont en cours de réécriture en Savoie. Le projet d'école définit les orientations et les objectifs prioritaires d'une école. Il se traduit par un programme d'actions pour la mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux. Il liste les voies et les moyens pour assurer la réussite des élèves, la manière d'y associer les parents, mais aussi les activités périscolaires qui y concourent. Le projet est adopté par le conseil d'école, pour une durée comprise entre 3 et 5 ans, et il est sujet à évaluation.

. Les 3 prochaines années scolaires 23-24, 24-25 et 25-26 vont permettre d'analyser le fonctionnement global de l'école, d'entrer progressivement dans une phase d'auto-évaluation et l'année scolaire 26-27, suite à l'évaluation de notre école, sera l'année de rédaction d'un nouveau Projet d'Ecole. Les bilans annuels successifs, tout comme le futur projet d'école de l'Ecole Primaire seront présentés au Conseil d'Ecole.

. Les projets de niveaux (enfants d'un même âge) ou les projets de classe 23-24 sont en cours de finalisation, notamment pour l'aspect budgétaire de ceux-ci et une présentation plus précise sera faite au second Conseil d'Ecole. Mais voici ci-dessous les activités réalisées et celles à venir :

Evénements & activités culturelles ou sportives déjà engagées :

- ▲ 11 sept au 5 oct : cycle natation CE1-CE2 & CE2 puis 12 sept au 6 oct : cycle natation 2 classes CM2 (8 séances par cycle)
- ▲ 15 septembre : concert inclusif dirigé par Clément DUMONT de Zicomatik avec la présence d'enfants & adultes de 4 IME
- ▲ 22 septembre : exercice « incendie » #1 (pour rappel 3 exercices annuels)
- ▲ 25 septembre : démarrage des interventions à la Médiathèque. Activités lectures complémentaires avec les « Prix des Incorruptibles » cycle 1 & 2, puis les interventions de « Lire et faire lire » en maternelle

- ✧ 26 septembre au 17 octobre : 4 interventions EPS par étudiants de licence en STAPS
- ✧ 2 octobre au 20 octobre : « cycle patinoire » des 2 classes de CP (6 séances)
- ✧ 6 octobre : visite chambérienne pour les 2 classes de CM1
- ✧ 9 octobre : Exercice PPMS #1 scenario « attentat-intrusion » (à 3 reprises dans l'année, avec d'autres scenari tels que « séisme » ou « risque chimique »)
- ✧ 13 octobre : élections des parents au Conseil d'Ecole
- ✧ 19 et 20 octobre : Musée des Beaux-Arts pour les 2 classes de CM2
- ✧ Interventions musique avec la dumiste pour les classes de CE1, CE1-CE2 & CM2
- ✧ Sorties au marché pour MS-GS pour achats de fruits et légumes, puis visite ultérieure du Lycée Hôtelier

Evénements & activités culturelles ou sportives à venir :

- ✧ Annulation du « Courseton » des CP aux CM2, prévu le jeudi 9 novembre après report du 17/10. Journée contre le harcèlement maintenue
 - ✧ Samedi 11 novembre : Commémoration au Monument aux Morts avec les CM2 et leurs enseignantes
 - ✧ 27 novembre au 22 décembre : « cycle patinoire » des 2 classes de CP-CE1 et CE1 (8 séances)
 - ✧ « Projet théâtre » des CM2 avec spectacle à l'« Espace Belvarde » le mardi 19 décembre
 - ✧ 19 au 22 décembre : séances au Cinéma le Challenger pour les 16 classes offertes par l'APEC pour Noël
 - ✧ 8 janvier au 1 février : « cycle natation » pour les 2 classes CP (8 séances)
 - ✧ 11 janvier : spectacle à Espace Malraux pour les CP-CE1 & CE1
 - ✧ 12 janvier : Exercice PPMS #2 scenario « séisme » et exercice incendie #2 le 22 janvier
 - ✧ « Ski Nordique » en Janvier-Février pour les CM1 (25, 26, 29 et 30 janvier) et les 2 classes CE1-CE2 & CE2 (13, 15 & 16 février)
 - ✧ 18 mars au 11 avril : « cycle natation » 2 classes CP-CE1 et CE1 (7 séances)
 - ✧ 25 mars au 12 avril : « cycle patinoire » des PS (5 séances) et des PS-MS du 6-17 mai
 - ✧ « Projet poneys » pour tous les GS du 11-15 mars et du 18-22 mars
 - ✧ 29 mars : photo des classes
 - ✧ « Carnaval de Challes » : vendredi 5 avril
 - ✧ 11 avril : Exercice PPMS #3 scenario « risques chimiques »
 - ✧ « La Mat' s'éclate » lundi 13 mai à Francin pour les MS
-
- ✧ Finalisation des classe de découvertes pour 6 classes (CP, CP & CE1, CP-CE1 & CE2, CM2) et classe voile 1 semaine pour CM2 : 4-8 mars à Crupies (26) et du 13-17 mai aux Contamines (74)
 - ✧ « Projet Nature avec Victor Hausard pour les CP ; les CE1-CE2 ????
 - ✧ « Projet vélo » en mai-juin avec sortie à la piste de Challes avec la Sécurité Routière fin juin
 - ✧ « Cinéma d'animation » avec Eric Fitoussi pour les CM1 // « Musée Lumière et de la Miniature » à Lyon
 - ✧ « Permis Internet » aux CM1 & CM2 puis « Présentation aux familles des dangers d'Internet » par la Gendarmerie
 - ✧ « Tournoi Rugby » à Montmélian
 - ✧ « Civibus » pour les 2 classes de CM2 dès décembre puis au printemps et en été
 - ✧ « Défi Mobilité » des écoliers pour les maternelles
 - ✧ Echanges et rencontres autour de la « Chorale inclusive » avec les enfants des IME à l'« Espace Belvarde » mai et juin

SECURITE A L'ECOLE, ACTIONS DE PREVENTIONS ET PLANS DE SECURITE

. M Wouters complète les informations évoquées ci-dessus au sujet des plans de sécurité PPMS (attentat & risques majeurs) et des risques INCENDIE.
 Actualisation également du plan Phare pour contre le harcèlement.
 . En matière de prévention, des Activités Physiques Quotidiennes de 30 mn sont proposées quotidiennement aux élèves les jours sans EPS.

COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE & ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE ECOLE PRIMAIRE

. A la suite de la fusion des écoles, nombreuses écritures comptables, des modifications et des clôtures de compte sont encore à réaliser.
 . Pour précision, le financement vient aides de l'APEC, les cotisations non obligatoires des parents et les ventes des photos des classes.

COMMUNICATION ENTRE PARTENAIRES DE L'ECOLE

. M Wouters rappelle le distinguo entre scolaire et périscolaire. Nous travaillons étroitement ensemble mais la gestion quotidienne est nécessairement séparée, alors il faut veiller à doubler la communication notamment en cas d'absences.
 . La communication passe largement par le blog de l'école, à consulter quotidiennement, et utilisation du téléphone fixe, du portable de l'école et de l'adresse mail. Les coordonnées sont dans le tableau d'affichage. Mais attention suppression des anciennes coordonnées de la maternelle !

PRESENTATION DES DISPOSITIFS D'AIDE AUX ELEVES

. M Wouters présente les dispositifs complémentaires aux activités quotidiennes d'adaptation aux élèves réalisées en classe :

1. Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont débuté en septembre avec des organisations libres selon les enseignants. Les élèves sont identifiés par chaque enseignant afin de palier à des difficultés pédagogiques, comportementales ou méthodologiques. Elles ne sont pas obligatoires et la fréquence pour les élèves est de 1 à 3 fois par semaine, selon les nécessités, sur quelques semaines ou sur la totalité d'une période.

2. RASED (Psychologue Scolaire et Maître E) : certains enfants peuvent être amenés à rencontrer le psychologue scolaire ou le personnel du réseau, après accord écrit des parents, afin d'aider à la remédiation de difficultés scolaires

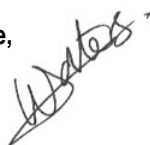
3. Les Etudes Surveillées peuvent aussi aider les enfants dans la réalisation des devoirs, du CE1 au CM2, à hauteur de 2 fois par semaine, le lundi et jeudi de 16h45 à 17h30.

RECONDUCTION DE LA DEROGATION AUX RYTHMES SCOLAIRES

Le conseil vote à l'unanimité la reconduction de la dérogation qui permet un fonctionnement de l'Ecole Primaire sur 4 jours, lundi mardi jeudi & vendredi, soit sur 8 demi-journées de classe, aux horaires suivants : 8h30-11h45 & 13h45-16h30.

La séance est levée à 20h10. Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu le mardi 12 mars 2024.

Le Directeur de l'École,
David WOUTERS



La secrétaire de séance,
Barbara ANDRE